

SYNDICAT DE QUARTIER 3M BOURGAILH
2 bis rue des Anciens de l'A.F.N.
33600 PESSAC

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CA
DU 07/12/2022
Salle MONBALON**

PRESENTS :

Germaine BENOIT - Ascension CAYUELA - Annie DALANCON - Delphine DEPEYRAS
-

Daniel DOMENGE - Guy FOURNIER Bruno KONRAD - Grégory LANG - Florence LA-TOUCHE - Richard MABILLEAU - Geneviève PINSTON - Céline XAVIER.

EXCUSES:

Alain BOUET - Michelle DIO - Virginie FERRY - Elsa FOURNIE

Accueil de l'association des parents d'élèves « les Mini'pouss »

Avant l'ouverture de notre réunion, nous avons reçu deux représentantes de l'association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire Roland DORGELES de Pessac, afin de discuter de l'entraide mutuelle que nous pouvons nous apporter.

L'association est très active dans les projets permettant de récolter des fonds pour les écoles et ainsi permettre aux enseignantes de développer des projets pédagogiques, mais aussi des animations et événements au sein des écoles (exemple : Marché de Noël, kermesse de fin d'année...)

Le rôle de notre association serait un soutien logistique (prêt de matériel) et éventuellement une aide dans la tenue des stands. Cependant Daniel DOMENGE émet une réserve sur ce dernier point précisant que c'est en priorité les parents d'élèves de s'investir dans la tenue des stands.

Ordre du jour :

1/- Approbation du PV de la réunion du 09/11/2022

2/- Parole aux commissions:

I. Animations :

- Loto d'automne (bilan)
- Anniversaire du marché le 16/11
- Marché artisanal : détail, organisation
- Animation de Noël : détail, organisation

II. Cadre de vie / environnement

- CRA : dénouement et communication

III. Relations

- Adhésions 2022
- Partenaire ORPI : RDV du 09.12.2022

3/- Trésorerie (demande de subvention, banque...)

4/- Questions diverses

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à 18h30, le conseil d'Administration du Syndicat de quartier 3M Bourgaillh s'est réuni sous la présidence de Daniel DOMENGE. Le Président ouvre la séance et constate que le conseil d'administration est réuni dans la majorité de ses membres. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

1/- Approbation des PV

Approbation du PV de la réunion du 09/11/2022 à l'unanimité.

2/- Paroles aux commissions

I. Animations

- *Loto d'Automne (bilan)*

Le loto d'automne a été un franc succès, nous avons accueillis environ 110 personnes. L'événement s'est passé dans un bon esprit et nous avons eu des retours positifs sur l'après-midi. L'idée du loto à thème est à maintenir pour les éditions suivantes.

- *Anniversaire ouverture du marché*

Nous avons proposé comme il était convenu le café, puis l'apéritif aux clients du marché pour célébrer ce jour anniversaire. Le tirage au sort a eu lieu pour le gain du panier garni des produits des commerçants du marché. Il est néanmoins dommage que peu de gens aient été présents lors du tirage au sort. Une proposition a été faite d'avoir plusieurs tirages tout au long de la matinée, mais cela soulève la problématique du nombre de lot à offrir. Une réflexion est à mener sur le sujet. M. MOUSSOURS-EYROLLES (Adjoint au maire) est arrivé à 11h30 avec l'animation musicale. La plus grande partie de la matinée s'est donc déroulée sans musique ce qui est dommage. La permanence de la mairie promise à la salle Monbalon n'a quant à elle pas eu lieu. Il est préjudiciable pour le marché que les promesses ne soient pas tenues.

- *Marché artisanal*

La liste des inscrits est complète, 15 artisans nous présenteront leurs réalisations dans des domaines variés (aquarelle, sculpture, dessin, bijoux, confection de biscuits...). Nous prenons en charge l'organisation du déjeuner pour les exposants et prévoyons un stand boisson pour les visiteurs.

Nous proposerons, si les conditions le permettent, un atelier de démonstration de peinture sur porcelaine.

La distribution des flyers dans les boîtes aux lettres du quartier a été faite mais il y a eu un oubli de la part de la chargée de communication de la mairie de Pessac, ainsi l'événement n'est pas paru dans le magazine « OP ! » de Pessac.

- Animation de Noël

Pour l'instant 38 enfants sont inscrits sur les 50 places disponibles. Le programme prévu est : Spectacle « le sapin de courtes bottes », goûter, maquillage et décoration du sapin. Trois animatrices de la société « Family Sphère » viendront bénévolement tenir le stand maquillage.

- Assemblée Générale du 28/01/2023

Nous avons été informés par la mairie d'un doublon de date avec un autre quartier de Pessac pour le 28 janvier entraînant une indisponibilité du maire si cette date est maintenue.

Daniel DOMENGE a refusé tout changement car nous avons transmis cette date depuis juin. Nous avons appris, par ailleurs, que l'autre quartier s'est positionné bien plus tard sur ce même jour sans vérifier sur le planning si un autre quartier était déjà inscrit.

Nous avons eu alors la proposition de modifier le déroulé de notre assemblée générale. C'est à dire de commencer par la rencontre avec le maire et ses élus puis de tenir notre assemblée générale. Ce changement d'heures ne serait pas très pratique et entrainerait une logistique particulière que nous ne sommes pas pour l'instant disposé à mettre en place. Nous attendons de voir si l'autre quartier modifie la date de son assemblée générale.

A la fin de notre assemblée générale, les membres du Conseil d'Administration se retrouveront pour partager un repas au restaurant. Geneviève PINSTON se charge de l'organisation.

- Thé dansant (26/03/2022)

Nous avons retenu l'artiste qui aura la charge de l'animation musicale du thé dansant. Il s'agit de M. Lucien MORIN.

I. Cadre de vie

- CRA : dénouement t communication

Nous avons la satisfaction de pouvoir confirmer que le projet ne se fera pas à la sortie 13 de Pessac. Ce sera finalement Mérignac. La préfecture de la Gironde a indiqué que le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a tranché en faveur du site du Bioparc près de l'aéroport, pour la réalisation du nouveau centre de rétention administrative.

II. Relations

- Adhésions 2022

Nous avons 199 adhérents au sein de l'association et nous avons bon espoir de dépasser les 200 pour l'année 2023.

Le CA décide de maintenir la cotisation à 8 € par foyer pour l'année 2023. Nous rappelons que pour toute somme supérieure versée, la différence sera collectée et versée à une association caritative lors du repas des voisins.

- Partenariat ORPI

Un rendez-vous est prévu le 09 décembre 2022 entre Daniel DOMENGE, Richard MABILLEAU et les représentants de la société ORPI afin d'étudier la mise en place d'une convention de partenariat.

3/- Trésorerie

- Le dossier de demande de subvention a été déposé.
- Le nouveau compte bancaire de l'association a été ouvert au Crédit Mutuel.

4/- Questions diverses

- Le sol devant la salle Monbalon, au niveau du grand portail, va être refait et la fuite d'eau recherchée pour réparation.
- La voie de dégagement servant à tourner à gauche de l'avenue de Beutre vers la rue Pierre de Coubertin a été supprimée par erreur. Les difficultés rencontrées pour tourner ont été signalées à la mairie. Nous avons eu pour réponse que, pour l'instant les choses allaient rester comme cela, à l'essai, et qu'une modification surviendrait éventuellement suite à un bilan au mois de janvier 2023.
- Concernant le plan vélo, la demande faite pour avoir un chemin balisé depuis la passerelle Cicéron jusqu'au Collège de l'Alouette est toujours en attente de réponse.
- M. Moussa KONE, ancien membre du Conseil d'Administration a bien reçu le courrier lui indiquant sa radiation du conseil. Celui-ci en a pris bonne note et sera heureux de nous revoir lors des événements organisés dans le quartier.
- Daniel DOMENGE a été contacté afin de mettre en place une boîte à livres. La question se pose de savoir à quel endroit exactement. Une réflexion est portée sur le sujet. Un rendez-vous est à venir avec les intervenants de la Métropole.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Prochaine réunion : Mercredi 04/01/2023 à 18H30

La Secrétaire,
Céline XAVIER

Le Président,
Daniel DOMENGE